Envoyé en préfecture le 21/02/2026
Reçu en préfecture le 21/02/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260214-CCAS2601003-DE

CCAS de **PLONEIS**
(Finistère)

REGISTRE DES DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 14 février 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 12
Présents : 7
Absents : 5
Pouvoirs : 0
Abstentions : 0
Pour : 7
Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le 14 février à 10 h, le Conseil d'administration du CCAS, dûment convoqué par voie électronique, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian CORROLLER, Maire.

Etaient présents : M. CORROLLER, Mme LE BRIS, Mme. BOTHOREL, M. LOUSSOUARN, M. DOUGET, M. HENOT, Mme FRANCIUS

Etaient absents : Mme- MOUEZANT, M. ETANGSALE, Mme CORNEC, Mme DANEL, Mme LAUDEN

Secrétaire de séance nommé : Murielle FRANCIUS

Mode de scrutin : ordinaire à main levée

Convocation du : 20 janvier 2026 Affiché le : 17 février 2026 Transmis le : 17 février 2026

Délibération n° CCAS26-01-003
Objet : Budget Primitif 2026

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif 2026 qui est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAL	**7 743,74**	**7 743,74**	**468,86**	**468,86**

Le Conseil d'Administration, par 7 voix pour,

- CHARGE le Président de prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Murielle FRANCIUS
Secrétaire de séance

Christian CORROLLER
Président du Conseil d'Administration